

PROGRAMME VAE : DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANTE DE VIE SOCIALE (DEAVS)

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés en CDI ou CDD, demandeurs d'emploi
Justifier de plus de 36 mois (3 ans) d'expérience en rapport avec le diplôme

MISSIONS

Réaliser une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés du à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Favoriser le maintien de la personne au domicile et éviter son isolement.
Veiller à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagner dans sa vie sociale et relationnelle.

NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau V : diplôme inscrit au RNCP
Diplôme équivalent : Aucun

DIPLÔMES DE NIVEAU SUPÉRIEUR

Aucun

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Demande de recevabilité (livret1) à compléter
Constitution d'un dossier de pratique professionnelle (livret2)
Constitution d'un dossier de preuve
Préparation de passage devant un jury de professionnels
Suivi post validation

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

20 heures :
- 15 heures de réalisation du livret2
- 3 heures de préparation de passage devant le jury
- 2 heures de suivi post validation

APERÇU DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Compétences techniques et fonctionnelles

Connaissance de la personne

Situer la personne aux différents stades de son développement
Situer la personne aidée dans son contexte social et culturel
Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et déficiences dans la vie quotidienne des personnes

Accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Assurer le confort, la sécurité et l'aide aux activités motrices et aux déplacements
Établir une relation d'aide en stimulant l'autonomie des personnes
Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne
Contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux afin d'assurer une bonne hygiène de vie
Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées

Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle

Avoir une communication adaptée à la personne
Favoriser et accompagner les relations familiales et sociales de la personne

Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

Réaliser des repas adaptés et attractifs
Réaliser des achats alimentaires et participer à l'élaboration des menus
Entretien du linge et des vêtements
Entretien du cadre de vie
Aider à la gestion des documents familiaux et aux démarches administratives courantes

Participation à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé

Analyser les besoins et attentes de la personne dans tous les aspects de sa vie
Adopter des comportements qui respectent la personne et son lieu de vie
Contribuer à l'élaboration du projet d'individualisé
Organiser son intervention à partir du projet individualisé
Analyser et rendre compte de son intervention

Communication professionnelle et vie institutionnelle

Travailler en équipe pluri-professionnelle
Identifier les principaux dispositifs sociaux afin d'orienter la personne aidée vers les acteurs compétents
Positionner l'intervention à domicile dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
Participer à la vie de l'établissement ou du service